

M1 Sciences sociales – Migrations, racisme, altérités – FI – Campus PRG

Présentation

Le Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » comporte une spécialité « Migrations Racisme Altérités » (MIRA) qui s'inscrit dans la continuité de l'ancienne spécialité « Migrations & Relations interethniques » (MIRI). Elle propose aux étudiant-e-s un dispositif d'enseignement spécialisé adossée à un laboratoire, l'Unité de recherches Migrations et Société (URMIS) qui regroupe des enseignants-chercheurs des Universités de Paris et de Nice-Sophia Antipolis et des chercheurs du CNRS et de l'IRD.

La spécialité de Master MIRA s'adresse aux étudiant-e-s qui veulent :

- Se professionnaliser dans le domaine des relations interethniques, des phénomènes migratoires et le champ de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- Inscrire leurs recherches dans un domaine qui a connu des avancées majeures au cours des dernières années et qui constitue désormais un champ thématique important dans les sciences sociales françaises.

OBJECTIFS

La spécialité MIRA est ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie et de l'anthropologie. En partant de l'apprentissage des outils méthodologiques et théoriques de ces disciplines, elle s'ouvre à plusieurs autres en faisant appel à des historiens, des civilisationnistes, des démographes, des géographes, des juristes et des politistes.

Cette spécialité est axée sur l'analyse des situations de contact durable entre des individus et des groupes d'origines diverses, induites notamment par les migrations de populations et les circulations immatérielles. Elle se propose d'analyser les transformations dues à ces mobilités tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil et de transit.

Le cursus est spécifique par son objet et par les relations qu'il permet de faire entre recherche fondamentale et recherche

appliquée, entre demande sociale et intervention publique. L'orientation pédagogique combine, d'une part, une formation rigoureuse à la démarche empirique qui suppose que tou.te.s les étudiant-e-s appuient leur réflexion sur une enquête originale. D'autre part, les étudiant-e-s sont formé-e-s à la réflexion sur des questions théoriques fondamentales dans les sciences sociales : les rapports de pouvoir et de domination, la production symbolique des identités collectives, la cohésion sociale et le conflit, l'analyse des processus sociaux de catégorisation, l'étude des phénomènes culturels.

Si tous les mémoires de M2 doivent s'appuyer sur des données empiriques originales, le mémoire d'étape, soutenu au terme de l'année de M1, pourra quand l'étudiant-e travaille sur un terrain lointain, prendre la forme d'un document présentant une solide revue de la littérature et une réflexion poussée sur la méthodologie d'enquête envisagée, la collecte des matériaux pouvant alors se faire pendant l'été entre le M1 et le M2 ou au cours de l'année de M2.

Les étudiant-e-s pourront également bénéficier d'enseignements de pré-professionnalisation, dispensés par des personnes exerçant elles-mêmes dans les domaines concernés. Il s'agit de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des compétences spécifiques comme :

- La connaissance des questions juridiques concernant les étrangers et les discriminations ;
- La connaissance des politiques migratoires françaises et européennes ;
- La connaissance des différentes institutions, collectivités publiques, associations, ONG, etc. ayant à gérer les questions des flux migratoires ou des relations interethniques ;
- Le repérage et le traitement de la discrimination ;
- Les relations entre migrations, genre et développement en collaboration avec le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes (CEDREF).

COMPÉTENCES VISÉES

Le programme d'enseignement proposé a pour objectif de :

1/ Familiariser les étudiant-e-s avec le corpus des textes théoriques fondamentaux concernant les processus migratoires et les relations interethniques, et leur présenter les avancées les plus récentes des recherches françaises et étrangères dans ce domaine ;

2/ Leur permettre de se repérer dans les réalités sociales et politiques tout en se situant dans le débat épistémologique grâce au maniement des concepts, schémas explicatifs, théories mises en œuvre dans le domaine des migrations et des relations interethniques en France et dans d'autres pays ;

3/ Les initier aux outils méthodologiques de collecte et de traitement de données (méthodes d'enquêtes de terrain, analyses documentaires, de discours, statistiques) appliqués à l'étude des migrations et des relations interethniques ;

4/ Les former à la démarche comparative en prenant en compte une variété de situations de contact de populations dans le monde, induites par divers processus tels que les conquêtes, la colonisation, la mondialisation, l'urbanisation, le redécoupage de frontières, etc.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Programme

ORGANISATION

Le Master comporte :

Une 1ère année (M1), avec des enseignements de formation générale communs à toutes les spécialités du Master Sociologie et anthropologie, et des enseignements de la spécialité MIRA. Dès le M1, un encadrement individuel est offert aux étudiant-e-s pour la conception et la mise en œuvre du projet de recherche autour duquel s'organise toute la formation. La première année donne lieu à l'élaboration d'un mémoire d'étape qui est présenté sous une forme écrite et soutenu oralement.

Une 2ème année (M2), durant laquelle les étudiant-e-s ayant choisi et ayant été admis-e-s dans la spécialité MIRA ne suivent plus que des enseignements de la spécialité. Les enseignements sont organisés en 10 Unités d'enseignement. En seconde année les étudiants approfondissent leur travail de recherche en réalisant un travail de terrain, éventuellement sous la forme d'un stage, et présentent un mémoire devant un jury composé au minimum de deux membres de l'équipe pédagogique.

Semestre 1

UE1 enseignements fondamentaux [48h]

- Histoire sociale des migrations et des mouvements sociaux [24h CM],

Et au choix

- Sociologie générale (en tronc commun pour les non spécialistes) [24h CM],

- Fait religieux et ethnicité [24h CM] (gelé en 2019-2020)
UE 2 disciplines [48h]

- Sociologie des migrations [24h CM],

Et au choix

- Anthropologie (en tronc commun pour les non spécialistes) [24h CM],

- Enjeux des données démographiques sur les migrations [24h CM] (gelé en 2019-2020)

UE 3 thèmes [48 h]

- Théories des relations interethniques et de l'altérité : concepts et notions [24h CM],

- Théories des relations interethniques et de l'altérité : problématiques et auteurs [12 h CM et 12 h TD]

UE 4 outils [60h]

- Langues [24h TD] (LANSAD)

- De l'anthropologie visuelle à l'hypermédia [12hCM + 12h TD]

- Méthodes de recherche quantitative en sciences sociales (tronc commun) [6h CM et 6h TD]

UE 5 projet [48h]

- Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique [12h TD] (mutualisé avec le M2)

- Atelier élaboration du projet [24h TD]

SEMESTRE 2

UE 1 enseignements fondamentaux [48h]

- Epistémologie en tronc commun [24h CM],

- Genre et migrations (mutualisé avec le parcours Genre) [24h CM]

UE 2 disciplines [60h]

- Sociologie critique des politiques publiques [24 CM]

- Séminaire connaissance des milieux professionnels [36 HTD]

UE 3 thèmes [48h]

- Théories des relations interethniques et de l'altérité: concepts et notions [24h CM]

- Théories des relations interethniques et de l'altérité : problématiques et auteurs [12hCM + 12h TD]

UE 4 outils [60h]

- Séminaire : Les sciences sociales face aux grands enjeux politiques contemporains [24 H]

- Méthodologie de traitement informatisé des données [12h CM + 12h TD]

- Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique [12h TD] (mutualisé avec le M2)

- UE 5 projet [48h]
- Mémoire d'étape [48h TD]

Semestre 3

- UE 1 enseignements fondamentaux [48h]
- Production et usage des catégories de l'altérité [24h]
- L'immigration comme question sociale [24h CM]

UE 2 disciplines [36h]

Au choix, deux enseignements parmi les trois proposés :

- Droit des étrangers [18h CM],
- Droit de la non-discrimination [18h CM]
- Sociologie des discriminations [18h CM]

UE 3 thèmes [48h (ou 72h pour les non-spécialistes)]

- Enseignements hors du département de Sciences sociales [24h CM]

Et au choix :

- Atelier de pré-professionnalisation à la recherche fondamentale : Penser l'articulation des rapports sociaux (12h CM + 12h TD)
- Atelier de pré-professionnalisation à la recherche appliquée : Répondre à la demande sociale (12h CM + 12h TD)
- Théorie des relations interethniques. (Rattrapage) [36hCM +12h TD], (mutualisé avec M1)

UE 4 outils [60h]

- Langue [24h TD],
- Atelier d'observation : analyser les relations interethniques [24h TD]
- Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique [12h TD] (mutualisé avec le M1)

UE 5 formation par la recherche [42h]

- Séminaire d'encadrement des projets de recherche [18hTD]
- Séminaire : recherches contemporaines en anthropologie [12h TD] chercheurs de URMIS
- Séminaire de l'URMIS [12h TD]

Semestre 4 (162 h)

UE 1 enseignements fondamentaux [24h]

- Sociologie du racisme [24h CM]

UE 2 thèmes [36h]

- Politiques migratoires [36 h TD]

UE 3 outils [30h]

- Séminaire d'encadrement des projets de recherche [18hTD]
- Groupes de recherche et d'encadrement méthodologique [12h TD] (mutualisé avec le M1)

UE 4 formation a la recherche [24h]

- Séminaire : recherches contemporaines en anthropologie [12h TD]

- Séminaire de l'URMIS, [12h TD]
- UE 5 formation par la recherche [48h]
- Mémoire de recherche [48h TD, coeff. 6, 18 ECTS]

Contacts

RESPONSABLE(S)

M. Poiret Christian
christian.poiret@univ-paris-diderot.fr
Tel. 0157276492

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Mme Sinephro Vanessa
vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr
Tel. 0157276675

Infos pratiques

Composante :

UFR INSTITUT HUMANITES SCIENCES ET SOCIETES

Niveau d'études visé :

BAC +4

Formation à distance :

Non